

# Conseil d'École du mardi 22 juin 2021

## École primaire du Ménez

### Présents

#### Enseignants :

Mme Brélivet, Mme Toumelin, Mme Berrehar, Mme Talpaert, Mme Roussel, M. Aubin, M. Le Moing, M. Le Ruyet, M. Lafin (directeur), Mme Moncus.

#### Municipalité :

Mme Robic (adjointe au maire), M. Duclos (responsable enfance/jeunesse).

#### Parents élus :

Mme Houttemane Goodchild, Mme Langlois, Mme Thieffry.

#### Personnes excusées :

*Enseignants* : Mme Allaire, Mme Perroud, Mme Tombacco, M. Richard, M. Tronel.

*Parents élus* :

### 1 – Bilan fin d'année scolaire 2020/2021

Comme l'an dernier, cette année scolaire 2020/2021 aura été marquée par l'épidémie COVID :

- Protocole sanitaire stricte à respecter.
- Port du masque pour les enfants à partir du CP.
- Non brassage des classes.

Cependant, les classes sont toutes restées ouvertes (hormis la semaine de fermeture nationale avant les vacances de printemps) et l'école (enfants et enseignants) n'a été que très peu impactée par les mesures de restrictions et d'isolement.

Cette année encore, l'équipe enseignante remercie la municipalité et les différents services pour les aides et soutiens apportés pendant toute cette période :

- Les services périscolaires
- Les services techniques
- Les services logistiques (nettoyage, restauration...)

Plusieurs projets prévus n'ont pas pu aboutir :

- sorties scolaires (sorties cinéma, visites)
- activités sportives (piscine pour les CP et les CE2)
- projets musicaux (Laurent Morellec)
- projets artistiques (fresque en maternelle reportée en mars 2022)...

Depuis début juin les mesures sanitaires se sont assouplies et une séance de cinéma a pu être programmée pour 3 classes de l'école maternelle. Des sorties en extérieur ont aussi été réalisées (Land Art, prévention routière...).

L'association de parents EOLE va organiser « une fête de fin d'année » sur temps scolaire le vendredi 2 juillet.

## 2 – Prévision des effectifs pour la rentrée 2021/2022

### a) Effectifs actuel (2020/2021) :

- 121 élèves en maternelle (4 classes) et 199 en élémentaire (8 classes), soit un total de 320 élèves pour 12 classes en juin 2021.

### b) Prévisions 2021/2022 :

Pour les calculs de prévisions nous faisons le différentiel entre les départs et les arrivées prévus et nous appliquons la règle automatique de la montée pédagogique (passage de niveau).

Pour l'école du Ménez, il est prévu :

- Départ de 37 CM2 au collège.
- Départ de 14 élèves (11 déménagements ou retour à l'étranger, 2 changements d'école, 1 orientation).
- Arrivée de 48 élèves répartis dans tous les niveaux (dont 29 en PS et 6 en TPS).

A ce jour, il y a donc un différentiel de -3 avec la fin d'année 2020/2021. Voici l'organisation par niveaux :

#### École maternelle : 116

- TPS : 6
- PS : 35
- MS : 39
- GS : 36

#### École élémentaire : 201

- CP : 38
- CE1 : 42
- CE2 : 41
- CM1 : 48
- CM2 : 32

**Soit un total de 317 élèves prévus à la rentrée de 2021/2022** et répartis en 12 classes (26,4 de moyenne).

Ces effectifs évoluent tous les jours. Par conséquent, l'organisation des classes et les répartitions des élèves ne sont pas statuées. Elles seront finalisées fin août lorsque les chiffres définitifs seront connus.

Les répartitions des élèves dans les classes sont faites par les enseignants en toute fin d'année scolaire lorsque cela est possible, ou fin août avant la rentrée scolaire (afin d'être au plus près des effectifs réels).

Ces répartitions sont réalisées en prenant en compte plusieurs critères pédagogiques. Les demandes des parents ne sont pas prioritaires dans les choix de répartition.

En cette fin d'année, M. Richard partira en retraite. Mme Moncus a été nommée à l'école pour le remplacer à partir de septembre 2021.

### 3 - Travaux / Équipements

#### a) Travaux :

Des travaux demandés ont pu être réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- La rénovation des bancs en bois de la cour de récréation maternelle (décapage et peinture).
- Le nettoyage des buses d'évacuation d'eaux pluviales de la cour de récréation de l'école élémentaire (par hydro-cureuse).

D'autres travaux ont été programmés pour être effectués pendant l'été 2021 (visite avec les services techniques au mois de mai 2021):

- Les travaux de peinture et changement du sol dans l'ancienne classe de Mme Berrehar pour que la classe soit opérationnelle à la rentrée de septembre.
- La rénovation du terrain de sport de l'école élémentaire (foot sable).
- La poursuite des ravalements de l'école élémentaire (suite du mur de la salle de motricité et mur orange de la BCD).
- La remise en peinture des tracés des jeux et terrains de sport au sol de la cour l'école élémentaire.

Certains travaux demandés seront à budgétiser et/ou à programmer sur l'année 2022 :

- La réalisation d'un marquage au sol dans la cour de récréation de l'école maternelle (jeux, marelles, piste routière...). Une réflexion sera menée par les enseignantes de la maternelle et une proposition sera transmise à la municipalité en début d'année scolaire prochaine (pour mise au budget 2022).
- La rénovation des carrés de pelouse de la cour de récréation de l'école maternelle (en amont, une réflexion sur l'usage de ces carrés doit être menée) . Les enseignantes de maternelle demandent cependant que les endroits de la pelouse où l'eau peut stagner (cuvettes) soient restaurés.

#### b) Équipements :

Équipements mis en place depuis le dernier conseil d'école :

- La pose de rideaux dans le bureau de direction de l'école.

Équipements prévus sur le budget 2021 et installés pendant l'été 2021:

- L'achat et la mise en place d'un vidéo-projecteur et d'une caméra de bureau dans la classe de Mme Allaire.
- L'achat et la pose d'un nouveau panneau d'affichage pour l'entrée de l'école élémentaire.
- La mise en place de bancs fixes dans la cour de récréation de l'école maternelle.

### Équipements qui seront à budgétiser sur l'exercice 2022 :

- L'achat et la mise en place d'un vidéo-projecteur et d'une caméra de bureau dans les deux dernières classes de l'école maternelle.

### Équipements dans l'attente :

- Les rideaux pour les classes de l'école élémentaire : *une demande de devis est faite auprès de l'entreprise.*

### Réflexion à avoir sur la mise en place de nouveaux équipements :

- Le ministère de l'éducation nationale préconise la mise en place par les collectivités de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les classes. Cela pourrait être opportun à l'école du Ménez, notamment dans les salles des classes élémentaires qui donnent sur la cour de récréation (salles plus petites que les autres).

## **4 – Projets**

### **a) En septembre 2021 l'école sera inscrite au dispositif national « Aire Marine Éducative ».**

Il s'agira, pour une classe de cycle 3, de faire d'une partie du littoral larmorien un sujet d'étude et de protection avec l'appui d'un référent scientifique qui interviendra 6 à 8 fois dans l'année.

Ce projet est pluriannuel et chaque année une ou deux classes y participeront (notion de transmission et de durée).

La zone définie est la pointe rocheuse située à l'ouest de la plage de Locqueltas et le début de la plage de Kerguelen.

Pour l'année 2021/2022, le référent scientifique sera monsieur Gwenhaël Allain (biologiste marin). Des référents municipaux seront en appui (monsieur Riteau (services techniques) et monsieur Deschouchet (conseiller municipal)).

Ce projet sera financé par la municipalité.

### **b) Ce projet pluriannuel s'intégrera dans le nouveau projet d'école 2020/2025 dont voici les deux enjeux choisis et définis par l'équipe enseignante :**

- **Enjeu 1 (disciplinaire) :** *Œuvrer pour un meilleur suivi des élèves en renforçant la cohérence et l'efficacité des parcours.*

- **Enjeu 2 (transversal) :** *Œuvrer pour que les élèves deviennent progressivement des véritables acteurs de la vie de l'école et du territoire.*

### **c) A partir de l'année scolaire 2021/2022, la municipalité va mettre en place « un conseil municipal junior ».**

4 élèves de l'école du Ménez siègeront au conseil municipal junior (2 CM1 et 2 CM2) pour un mandat de 2 ans. La municipalité, le service enfance/jeunesse et les enseignants des classes de cycle 3, accompagneront tout au long des démarches électorales les élèves qui souhaitent se présenter.

## 5 – Questions diverses

- Des précisions sont apportées aux parents élus au sujet de la distribution de la collation (tranche de pain) aux élèves de l'école maternelle tous les matins au moment de la récréation.

- Certains parents ont pu constater que la communication avec les enseignants avaient été parfois plus difficile cette année. Il s'agit avant tout d'une conséquence des mesures prises par l'école pour respecter le protocole sanitaire (entrées échelonnées, plus d'accompagnement des élèves de la maternelle par leurs parents en classe (sauf pour la classe de Mme Brelivet (TPS/PS), non brassage des élèves...).

Le directeur, François Lafin